



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Six, le 23 juin

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la Présidence de Monsieur Fabrice TREPCZYNSKI, Maire,

En suite de convocation en date du 17 juin 2026,

Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés suivants :

- Madame Ghislaine DUPUIS donne procuration à Monsieur Yannick PAPA
- Madame Jeannine TACQUET donne procuration à Madame Geneviève GUEYDON
- Madame Catherine WILLE donne procuration à Monsieur David GUIDÉ

Madame Christelle LION est désignée secrétaire de séance.

Objet : Revalorisation des redevances des concessions cimetière

Il est exposé aux membres du Conseil Municipal que les redevances des concessions cimetière ont été revalorisées lors de sa séance en date du 14 décembre 2021 comme suit :

	MONTANTS
CONCESSION DE TERRAIN	
15 ans	170,00 €
30 ans	300,00 €
COLOMBARIUM	
15 ans	450,00 €
30 ans	550,00 €
DISPERSION DE CENDRES DANS LE Puits CINERAIRE	40,00 €

Considérant le coût que représente pour la collectivité l'entretien du cimetière ainsi que la récupération des concessions à l'abandon,

Vu l'étude comparative réalisée avec des communes de strate démographique identique,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

👉 **Vote à l'unanimité**

- De revaloriser le montant des redevances comme suit :

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 062-216205237-20260624-DEL_2026_076-DE

S'LO

	MONTANTS
CONCESSION DE TERRAIN	
15 ans	190,00 €
30 ans	350,00 €
COLOMBARIUM	
15 ans	550,00 €
30 ans	750,00 €
DISPERSION DE CENDRES DANS LE PUIT CINERAIRE	50,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 24 juin 2026



Le Maire,

Fabrice TREPCZYNSKI